

PREMIER DIMANCHE DE L'AVEINT

Annouce du jugement dernier.

I. Le saint temps de l'Avent, qui rappelle la première attente du Messie, s'ouvre dans l'Eglise par la solennelle annouce du second avènement de Jésus-Christ. Ainsi, au début de l'année ecclésiastique, l'Esprit de Dieu fixe nos regards sur la fin des siècles, afin que, dès les premiers pas de la carrière, nous envisagions d'un œil sérieux nos dernières destinées. C'est pourquoi l'Eglise réveille dans notre conscience la crainte des jugements de Dieu. Son intention est de nous disposer à mieux comprendre la loi d'amour, en nous montrant les suites terribles de la loi de la justice. L'appréhension de la justice qui nous menace nous porte à recourir à la miséricorde qu'il nous est offerte. Alors la confiance succède à la terreur, et l'amour chasse la crainte.

II. Considérons les deux jugements successifs que tous les hommes auront à subir : le premier, au moment où ils sortent de ce monde ; le second, au jour où le monde lui-même sera condamné. Au jugement particulier, l'âme seule arrivera tremblante devant Dieu ; au jugement universel, la sentence divine sera promulguée en face de toutes les générations humaines. Ces deux jugements n'en font, à proprement parler, qu'un seul ; car l'un ne sera que la révélation solennelle et générale de l'autre. Si donc le grand jour du jugement dernier ne nous apparaît que dans le lointain, envisageons du moins avec une attention consciencieuse le jugement particulier qui est tout près de nous, et qui fixera pour toujours notre place parmi les bienheureux ou les réprouvés.

Entrons pieusement dans l'Esprit de l'Eglise, et appelons de tous nos vœux le règne de Jésus-Christ, pour n'avoir point à craindre les rigueurs de sa justice.

Quelque méchants que soient les hommes, ils n'oseraient point être ennemis de la vertu ; et lorsqu'ils la veulent persécuter, ils feignent de croire qu'elle est fautive ou ils lui supposent des crimes,

LA ROCHEFOUCAULD.